



Avis de course

Régate : Coupe Aquarelle.com

Organisée par Le Yacht Club de saint Jacut de la Mer et Aquarelle.com

Régate faisant partie du trophée « Les Voiles d'Emeraude »

Mercredi 05 août départ : 10H30

1 – Inscriptions

Soit :

a) Sur le site du Yacht Club de Saint Jacut de la mer <http://www.cn-saintjacut.com>

Heure limite d'inscription sur le site 2H avant la régates (Paiement en ligne.)

b) A la maison de la mer dans les deux heures précédant le départ de la régates.

Les instructions de course seront visibles sur notre site internet <http://www.cn-saintjacut.com> 36 heures avant le départ de la régates et seront disponibles au bureau d'inscription de la Maison de la Mer.

-Le montant de l'inscription est fixé à :

25 euros pour les croiseurs et les dériveurs.

Gratuit pour les dériveurs dont le skipper est âgé de moins de 16 ans

Important

- Tous les bateaux doivent être identifiables par un N° de voile ou un N° de cagnard. Pour les bateaux n'ayant pas de N° de voile le club peut fournir un cagnard moyennant un chèque caution de 30 euros.

Aucune inscription ne sera enregistrée sur l'eau

2 - Règles applicables

- Les règles de course à la voile 2025/2028 World Sailing.

- Les prescriptions de la FFV.

- Le présent avis de course.

- Les instructions de course et leurs annexes.

3- Signaux à terre en cas d'annulation de la régates

-Mât de pavillon à maison de la mer port de la Houle Causseul.

4 - Admission

Types de bateaux : Croiseurs HN, dériveurs, catamarans, Cornish.

5 - Programme prévisionnel

-Régates en une ou deux manches sur parcours côtier ou parcours construit.

-Mise à disposition du comité de course à 10h30 à proximité du port de la Houle Causseul. Fin de la régates 13h00

-Proclamation des résultats :18H30 à la maison de la Mer port de la Houle Causseul.

6- Calcul des temps compensés

-HN/Osiriris FFV FREG

7 - Décharges de responsabilité

-Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de prendre le départ ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

-L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant, pendant qu'après la régates.

8 - informations et renseignements :-Tél : 06 08 66 08 48 et internet : <http://www.cn-saintjacut.com>